



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

Avis de modification

À la suite des annonces du gouvernement du Québec lors du point de presse du 20 décembre 2021, la séance extraordinaire du conseil voué à l'adoption du budget 2022 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 ne pourra se dérouler en présentiel comme prévu dans l'avis public du 13 décembre dernier.

La séance extraordinaire se déroulera donc le **23 décembre 2021 à 18h30**, sur la plateforme Zoom, et tout citoyen souhaitant y participer pourra le faire en joignant le lien suivant : <https://us02web.zoom.us/j/81287750539?pwd=YWtjc0V2VHhhODd1VUtFUjZsUHdMdz09>. L'enregistrement de la séance extraordinaire sera disponible le plus rapidement possible après la tenue de la rencontre sur la page d'accueil du site internet de la municipalité au www.st-cypriendenapierville.com.

Petit rappel concernant la période de questions qui devront porter qu'exclusivement sur l'adoption du budget 2022 et l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

Donné à St-Cyprien-de-Napierville, le 21 décembre 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix'.

James L. Lacroix
Directeur général &
greffier-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824